

L'OFFRE CANADIENNE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, le gouvernement a certes agi de façon obstinée, mais certainement pas cohérente, loin de là.

Le sénateur Bentsen, qui appuie les producteurs américains de bois d'oeuvre, va arriver demain. Le gouvernement va-t-il donc confirmer clairement à qui veut l'entendre que ces 15 p. 100 représentent sa dernière offre, ou va-t-il laisser le Canada en situation de perdant alors que les producteurs de bois d'oeuvre américain sont en situation de gagnants?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, les seuls qui placent le Canada en position de perdant, ce sont les députés du NPD qui réclament sans arrêt des mesures qui saperaient notre souveraineté et notre capacité de gérer et de négocier nos ressources naturelles à nos propres conditions plutôt qu'à celles imposées par un autre pays. J'ai déjà répondu à cette question que me pose obstinément le NPD, et il n'est pas question que je change de réponse.

LES AVIS JURIDIQUES REÇUS PAR LE GOUVERNEMENT

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. L'Association canadienne de l'industrie du bois a déclaré que les droits compensateurs américains de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre sont excessifs, et que cette industrie ne peut pas les payer. Pourquoi le gouvernement a-t-il proclamé sa propre solution de 15 p. 100 alors que les conseillers juridiques de l'industrie canadienne croyaient, un mois avant d'apprendre la décision du gouvernement américain, que nous aurions pu gagner si notre gouvernement n'avait pas saboté notre position en cédant du terrain?

• (1430)

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député soulève un point intéressant. Ces mêmes conseillers juridiques qui étaient si sûrs de gagner dans cette affaire l'étaient également dans le cas de la décision préliminaire qu'ils ont perdue. Ils sont venus me trouver dans mon cabinet et ont demandé au gouvernement de négocier à leur place.

LA POSITION DU CONSEIL DES INDUSTRIES FORESTIÈRES

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, je m'adresse au vice-premier ministre...

Des voix: Oh, oh!

M. Penner: ... parce que je veux une réponse. Le gouvernement prétend entretenir de bonnes relations de travail avec le secteur privé. Le vice-premier ministre sait-il que Adam Zimmerman, président du Conseil des industries forestières, a déclaré que le gouvernement qui est prêt à négocier ces droits de douane a adopté une position très contestable? Mike Aspey du Conseil pense qu'on devrait rejeter l'offre gouvernementale dans ces négociations. Le gouvernement reviendra-t-il à sa position initiale ou va-t-il aider l'industrie à porter cette affaire jusque devant les tribunaux, puisque nous pouvons gagner? Voilà la position que le gouvernement devrait adopter.

Questions orales

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, M. Zimmerman défend les intérêts de sa société. Le gouvernement, pour sa part, défend ceux de tous les Canadiens et d'une industrie très importante qui fournit des emplois dans tout le pays et que nous essayons de protéger.

Je voudrais rappeler au député une fois de plus que ce sont Adam Zimmerman et ses avocats de Washington qui sont venus dans mon cabinet pour nous demander de négocier. Ce sont eux qui ont accepté la proposition de 10 p. 100 que nous avions formulée. Ce sont Adam Zimmerman et son industrie qui sont actuellement soumis à des droits compensateurs de 15 p. 100 à la frontière. Nous ne sommes pas à l'origine de ce problème. Nous essayons d'y trouver une solution.

* * *

INVESTISSEMENT CANADA

LE CONTRÔLE PAR DES ÉTRANGERS D'UNE SOCIÉTÉ DE SERVICES PUBLICS CANADIENNE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Trouve-t-il convenable qu'une société étrangère contrôle une société de services publics canadienne qui fournit de l'électricité et de l'eau, ce qui donnerait à des étrangers le contrôle effectif d'une ressource cruciale de l'ouest du Canada?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, si une compagnie désire faire des investissements au Canada, il y a une loi qui existe, Investissement Canada existe. Il y a des normes qui sont connues, et je crois qu'en temps et lieu ces institutions répondront directement à la question du député.

[Traduction]

LA WEST KOOTENAY POWER AND LIGHT COMPANY

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, la question n'a certainement rien d'hypothétique. Le ministre sait probablement que la Utili Corp. United de Kansas City est en train d'acheter la West Kootenay Power and Light Co. pour 80 millions de dollars et qu'elle doit maintenant se présenter devant Investissement Canada. Ne devrait-t-il pas dire que le gouvernement du Canada ne peut absolument pas approuver qu'une société étrangère achète un service public d'eau et d'électricité du Canada vu que ce serait la première fois dans l'histoire du Canada qu'un tel service appartiendrait entièrement à une société étrangère?

[Français]

L'hon. Marcel Masse (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, tant et aussi longtemps que la demande est devant Investissement Canada, il appartient à cette dernière d'apporter la réponse que le député recherche, pas au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.